

Madame, monsieur les conseillers Départementaux, monsieur le président de la communauté de communes,

Mesdames, messieurs les élus des communes voisines, messieurs les représentants de la gendarmerie, des pompiers, mesdames messieurs

En ce début d'année, il est essentiel de nourrir l'espoir. Espoir que 2024 soit une année où la paix, la compréhension et le respect règnent sur notre monde. Espoir que chacun puisse trouver le bonheur dans sa vie quotidienne et que les difficultés s'atténuent.

La cérémonie des vœux est l'occasion pour le maire de porter un regard sur l'année écoulée et de tracer des perspectives pour celle à venir.

Depuis 2023, Le système de vidéo protection composée de 9 caméras est opérationnel et a déjà permis en collaboration avec la Gendarmerie d'élucider plusieurs infractions. Ce dispositif a un apport sécuritaire pour les habitants et pas uniquement répressif.

La signalétique municipale est en cours de renouvellement. Identique à la majorité des communes de l'intercommunalité elle est mise en place par Pierre l'employé municipal que je remercie pour son travail.

Les travaux de voiries qui étaient prévus : le chemin de la Bergerie, de l'impasse des Blaches ont été réalisés. Notre enveloppe intercommunale a permis également la réfection de l'impasse de la Coustace.

L'espace "Petit Prince" s'embellit grâce aux talents artistiques de M. Jacky Boyer, qui a réalisé avec brio des reproductions des dessins d'Antoine de Saint-Exupéry. Ces œuvres, minutieusement exécutées, ajoutent une touche poétique et esthétique à cet espace emblématique de notre commune. L'avion ainsi que des tableaux des enfants du cours de dessins vont venir compléter le jardin.

Ces cours gratuits sont organisés par Jacky le vendredi de 17h45 à 18h45 dans cette salle et sont ouverts aux enfants et aux adultes.

L'appareil de fitness installé le long de la voie verte est utilisé régulièrement. Nous avons agrémenté le site par la mise en place de bancs et d'une table de pique-niques ainsi qu'un petit pont permettant l'accès depuis la voie verte.

Au niveau de la communication en plus du site internet pradons.fr vous pouvez vous abonner à l'application panneau pocket disponible sur tous les smartphones. Aujourd'hui elle compte presque 200 abonnés soit 80% des foyers Pradonnais qui reçoivent les informations utiles comme par exemple les manifestations, les messages de prévention ou les coupures d'eau ou d'électricité programmées sur la commune. Vous trouverez toutes les modalités de téléchargement de l'application sur le dernier bulletin municipal qui a été distribué ces jours-ci.

Autre événement de cette année 2023 : depuis le début septembre vous avez peut-être constaté que le secrétariat de mairie est peu ouvert. Suite au départ de Mme Françoise Auzas nous étions à la recherche d'une remplaçante.

Mme Nathalie Flandin mise à disposition par le centre de gestion de la fonction publique assure habilement le fonctionnement quelques heures par semaine.

Suite à la mise en ligne d'une offre d'emploi sur le site des emplois territoriaux nous avons choisi Mme Bénédicte Galant, qui occupe déjà ce poste dans une autre commune. Elle nous rejoindra le 1er mars pour une durée de 35 heures hebdomadaires. Les horaires d'ouvertures vous seront communiqués courant février. Bénédicte est présente avec nous et je la remercie d'avoir choisi notre village pour poursuivre sa carrière. Pour nous élus ainsi que la population nous avons besoin de personnel compétent pour nous accompagner dans la gestion au quotidien et je suis sûr que nous avons fait le bon choix avec elle.

A l'heure où nous entrons dans cette nouvelle année nous ouvrons un nouveau chapitre de la vie communale :

2023 a été l'aboutissement de plusieurs études qui permettront des réalisations en 2024.

Les premiers travaux de sécurisation de la maison Moulin situé rue de l'école pourront enfin débuter cette année car la procédure est maintenant terminée et elle devient propriété de la commune. Nous allons travailler sur la destination future de cette habitation en ruine au cœur du village. Plusieurs années de paperasseries ont été nécessaires pour aboutir.

Le chantier majeur de l'année à venir sera le réaménagement de la traversée du village avec la mise aux normes des trottoirs de l'entrée de la place Nicolas jusqu'au carrefour de la route du cirque de Gens qui sera également modifié.

Cette initiative vise à renforcer la sécurité de l'entrée du village, notamment aux abords du Spar et de la voie romaine des Helviens.

Dans le cadre de cette transformation, l'entrée du Spar et de la voie romaine des Helviens sera déplacée en face de la route de Chauzon, favorisant ainsi une circulation plus fluide et sécurisée. Le croisement futur, constitué de quatre voies, sera équipé de feux de signalisation intelligents. Cette nouvelle technologie représente une avancée significative en matière de sécurité routière, permettant une gestion dynamique du trafic en fonction des besoins spécifiques de la circulation locale. Cette mesure contribuera aussi à améliorer la fluidité du croisement. Les trottoirs seront également mis aux normes jusqu'à la rue de la place Nicolas et du Chemin des Granges.

Un panneau d'information lumineux sera positionné à proximité du croisement.

Réalisé avec une aide financière du Département et l'appui technique du SDEA ce projet d'un montant d'environ 250 000€ doit débuter au mois de mars et finalisé avant l'été devrait être terminé.

Quelques mots sur la liaison reliant le chemin de l'Ardèche au cimetière. Nous avons trouvé enfin un accord avec les propriétaires sur le tracé. Nous attendons leur retour pour passer les actes nécessaires et continuer à faire avancer le projet.

Toutes ces opérations sont possible grâce à l'engagement sans faille de tout le conseil Municipal. Nous sommes à mi-mandat et je souhaite aujourd'hui vous présenter à nouveau ces membres :

Anne-Marie Pouzache première adjointe, Yvette Darnoux deuxième adjointe, Marie Paule Fior, Valérie Lesens, Christine Sagnal, Johan Di Michele, Samuel Lauriol et Benoit Taupenas Christophe Georges conseillers. Si vous les croisées vous pouvez leur faire part de vos idées ou doléances sur la vie de Pradons. Encore merci pour votre engagement et votre soutien.

D'autres personnes s'engagent pour la commune, ce sont les membres du Conseil Municipal des jeunes. Charlise, Inès, Sohan, Sacha et Valentin sont présents aujourd'hui mais pas seulement. Ils participent aux cérémonies du 8 Mai et du 11 novembre et se retrouvent tous les vendredis soir pour préparer différentes manifestations ou projets communaux. Ils sont encadrés avec brio par Yvette et Christine.

Le carnaval, halloween un loto et la vente de crêpes ont été organisés avec la collaboration du CCAS et ont eu un vif succès. Les bénéfices de la vente de crêpes et du loto a permis d'offrir à 25 jeunes Pradonnais d'une sortie accrobranche.

Le CCAS a de son côté préparé la distribution de colis aux aînés. Nous n'avons de pas pu faire le repas de nos anciens car trop peu de personnes ce sont inscrites et je regrette que ce moment convivial n'est pas eu lieu. Le spectacle de Noël en collaboration avec Chauzon a rempli cette salle d'enfants et de parents ravi de la représentation et de l'apéritif offert.

Animation loisirs Pradons participe à la vie communale par des activités quotidiennes et l'organisation de différentes festivités tout l'année : loto des fleurs, fêtes de la caillette, du pain, balade du conte de pâques pour les enfants par exemples. Merci à sa présidente Pilar Bauzon et à son équipe.

Autre association qui n'œuvre pas sur la commune mais qui plusieurs Pradonnaises et Pradonnais qui sont adhérents. Il s'agit de l'association Pétaques Chauzon Pradons. Forte de 350 licenciés elle occupe le boulodrome intercommunal à Chauzon. La pratique se fait en compétition ou en loisirs. Cette année à l'initiative du club 25 enfants ont découvert le jeu de pétanque lors d'une journée conviviale.

Je voulais remercier Annie et Jean Pichon pour la très belle conférence sur la formation des Andes qu'ils nous ont proposer en décembre.

Un petit point sur l'état civil :

En 2023 il y a eu cinq décès dont Claudine présidente du secours populaire et membre actif du CCAS

Trois mariages et trois naissances.

Au premier janvier 2024 nous sommes 524 habitants selon Insee.

Maintenant je vais évoquer la Communauté de Communes.

Sujet qui concerne tout le monde : les ordures ménagères.

Depuis le premier janvier 2024 le recyclage des déchets organiques est obligatoires et ne doivent pas se retrouver dans les poubelles. Des composteurs de 420 litres sont mis en vente par le SICTOBA. Vous pouvez en acheter auprès du syndicat au prix de 30€. NOUS en avons quelques-uns en Mairie.

Sur la commune des composteurs collectifs sont installés près du parc le Petit Prince et derrière le magasin Spar.

Autre nouveauté 2024, le syndicat met en place un contrôle d'accès aux déchèteries et aires de dépôt des déchets verts ; Il faut présenter un badge au gardien. Il faut vous inscrire sur le site du Sictoba.

Autres compétences de la CDC la voie verte, importante réalisation très appréciée par la population locale et touristique. Un petit bémol pour Pradons. Mr le Président tu as été destinataire d'un courrier il y a un petit moment par des riverains pour les nuisances causées par le revêtement très volatile par temps sec sur l'entrée nord du village. Par moment il est difficile de rester dehors. Je profite de ta présence pour que tu puisses leur donner une réponse.

Une opération de l'amélioration de l'habitat va débuter au printemps. L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs et a pour but l'amélioration des logements au niveau de la qualité énergétiques et du bien vivre.

Dernier point que je souhaite évoquer aujourd'hui. La CDC a pour projet la construction d'une micro crèche de 12 à 14 places. Plusieurs communes se sont positionnées pour son implantation sur le territoire. Après discussions c'est le site de Pradons qui a été retenu.

Elle se situera quartier des Blaches. Les travaux doivent débuter au mois d'octobre et elle sera opérationnelle en septembre 2025. Ce sera un plus pour les habitants de Village.

Pour conclure mes propos l'ensemble du conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une merveilleuse année, nous vous laissons le soin de la remplir de toutes vos envies. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheurs partagés.

